

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NIMES - 3003 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 03/10/2024 - B2024/016233 - 2019 B 02713 - 879 798 213 - 2L INVESTISSEMENTS

GIORNAL & ASSOCIÉS

EXPERTISE COMPTABLE · AUDIT · RESSOURCES HUMAINES
JURIDIQUE · AGRICOLE

EURL 2L INVESTISSEMENTS

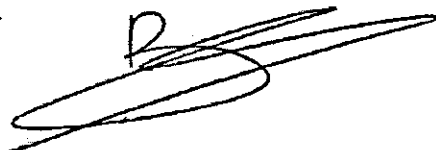
210 Chemin du Moulin Roul
Zone Artisanale
30920 CODOGNAN

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

CERTIFIES CONFORMES A L'ORIGINAL

La Gérante
Mélanie BOUSQUET



CABINET GIORNAL

227 Route de Caderousse

84100 ORANGE

Téléphone 0490515803

Numéro SIRET 41513909600010

Désignation de l'entreprise		210 Chemin du Moulin Roul		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		Zone Artisanale		30920 CODOGNAN	
SIRET		8 7 9 7 9 8 2 1 3 0 0 0 1 0		Durée de l'exercice en nombre de mois *	
				12	
				Durée de l'exercice précédent *	
				12	
				Exercice N clos le	
				31122023	
				Exercice N-1 clos le	
				31122022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres* } 010		012		
			016		
	Immobilisations corporelles* 028		030		
	Immobilisations financières* (1) 040	426 010	042	426 010	426 010
Total I (5) 044	426 010	048	426 010	426 010	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production * 050		052	
		Marchandises * 060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes 064		066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres * (3) }	068		070	
		072	79 316	074	79 316
	Valeurs mobilières de placement 080		082		
	Disponibilités 084	12 654	086	12 654	280
	Charges constatées d'avance * 092		094		
	Total II 096	91 971	098	91 971	89 513
	Total général (I + II) 110	517 981	112	517 981	515 523
PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel * 120		426 000		426 000
	Ecart de réévaluation 124				
	Réserve légale 126		5 704		5 704
	Réserves réglementées* 150				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131) 132		69 502		83 379
	Report à nouveau 134				
	Résultat de l'exercice 136		14 515		(1 377)
	Subventions d'investissement 137				
	Provisions réglementées 140				
	Total I 142		515 721		513 706
Provisions pour risques et charges Total II 154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées 156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 164				
	Fournisseurs et comptes rattachés * 166		462		507
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169) 172		1 601		1 102
	Comptes courants d'associés 173		197		208
	Autres dettes 175				
	Produits constatés d'avance 174				
Total III 176		2 260		1 817	
Total général (I + II + III) 180		517 981		515 523	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193			(4) Dont dettes à plus d'un an 195	
	(2) Dont comptes à plus d'un an 197			(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice * 182	
	(3) Dont comptes courants d'associés d'étrangers 199		79 316	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice * 184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise: EURL 2L INVESTISSEMENTS		Néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N-1, clos le 31/12/2023		Exercice N, clos le 31/12/2022		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210		
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons	215	214	
			intracommunautaires	217	218	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
Variation de stock (marchandises) *				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :		242	(1 116) 275	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243		244		
Rémunérations du personnel *				250		
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252		
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2° et 3 du CGI)		255		254		
Dotations aux provisions				256		
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260		262			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	(1 116) 275	
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	1 116 (275)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers (III)			280	15 000	
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294		
	Charges exceptionnelles (VI)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347	300	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	1 601 1 102	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	14 515 (1 377)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	14 515 314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 601	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des opé-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	8 810	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levés d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D) 249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 septies)	986	Jeune entreprise innovante (44 septies A) 989	Zone de revitalisation mises (44 quinquies) 138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	Bassins d'emploi à réajustement (art 44 duodecies) 991	Bassins urbains à dynamiser-BU.D (art. 44 septies) 992	342	
ZFA NG (44 quinquies)		345	Investissements et souscriptions outre-mer 344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septies bis) 993		
Zone franche urbaine (44 octies A) 987			Zones de restructuration de la défense (44 terdecies) 127			
dont divers *		Créance due au report en arrière du déficit 346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655	Déduction exceptionnelle simulatoire de cédente 641	350	14 250
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	10 676 354	
Déficits		Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	10 676 372	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N01

Etats financiers au 31/12/2023

Annexes

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de 517 981 euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de 15 000 euros
 - un total charges de 485 euros

 - dégage un résultat de 14 515 euros

L'exercice considéré :

- débute le 01/01/2023
- finit le 31/12/2023
- et a une durée de 12 mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de EURL 2L INVESTISSEMENTS avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de Présentation des Comptes Annuels qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 517 981 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 15 000 euros et un total charges de 485 euros, dégageant ainsi un résultat de 14 515 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.a.p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	426 010					426 010
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	426 010					426 010
TOTAL	426 010					426 010

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	79 316	79 316	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		79 316	79 316	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		79 316		

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1)(2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	462	462		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	1 601	1 601		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	197	197			
Autres dettes					
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		2 260	2 260		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		197			

Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		426,00	1 000,0000	426 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		426,00	1 000,0000	426 000,00

Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL			

2L INVESTISSEMENTS

Société à responsabilité limitée au capital de 426 000 €
Siège Social : 210 Chemin du Moulin Reboul, Zone artisanale
30920 CODOGNAN
879 798 213 RCS NIMES

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE **CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 JUIN 2024

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, s'élevant à 14 515 € ainsi qu'il suit :

Le bénéfice distribuable s'élève à :

- résultat de l'exercice	14 515 €
- autres réserves	69 502 €
TOTAL	84 017 €
- une somme de	1 000 €
à la dotation à la réserve légale	
- une somme de	15 000 €
à titre de dividendes	
- le solde, soit la somme de	68 017 €
en autres réserves	

L'associée unique prend acte que suite à la Loi 2017-1837 du 30 décembre 2017, les revenus distribués à compter du 1^{er} janvier 2018 donnent lieu à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % composé de 12,8 % d'impôt sur le revenu et de 17,2 % de prélèvements sociaux ;
Peuvent-être dispensées de l'acompte de 12,8 % les personnes dont le revenu fiscal de référence de l'année n-2 est inférieur à 50 000 euros pour un célibataire et 75 000 euros pour un couple et qui en auront demandé la dispense dans les conditions prévues à l'article 242 quater du même code.

L'acompte de 12,8 % s'applique de plein droit, sauf option du contribuable pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Lorsque le contribuable opte pour une imposition au barème de l'impôt sur le revenu, les revenus distribués sont imposés après application d'un abattement de 40 %.

En application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2024.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à 500 721 €.

L'associée unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes depuis la constitution ont été les suivantes :

	<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>	<u>1</u>
31 décembre 2022 500.00 €	12 500.00 €	12	
31 décembre 2021 500.00 €	12 500.00 €	12	
31 décembre 2020 500.00 €	12 500.00 €	12	

Extrait certifié conforme à l'original
La gérante
Mme BOUSQUET Mélanie

